

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MERCREDI 23 MAI 2018

Date de convocation : 16/05/2018

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 10

votants : 10

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois du mois de mai à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, V. LEROY, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

2018-031

DELIBERATION N°31 : SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose de voter les subventions allouées aux associations qui en ont fait la demande : la coopérative scolaire de Morlincourt, la Compagnie d'arc, la Fédération de Chasse, le Rétro d'Arts, les Donneurs de Sang Bénévoles du Noyonnais, le Secours Catholique, l'ASDAPA, Vie Libre, LIB44, la Chambre des Métiers (apprentissage), la Ligue Française Contre la Sclérose en Plaques, le Fil d'Ariane, la Fondation Diaconesses de Reuilley, l'Association des Paralysés de France, les Restos du Cœur et l'Association Française des Scléroses en Plaques.

Les subventions suivantes ont été votées et adoptées à la majorité par le Conseil Municipal pour les associations suivantes :

COOPERATIVE SCOLAIRE	500€
COMPAGNIE D'ARC DE MORLINCOURT	300€
FEDERATION DE CHASSE	300€
RETRO DARTS	300€
DON DU SANG	100€
RESTOS DU CŒUR	100€
SECOURS CATHOLIQUE	100€

SOLIDARITE NOYONNAISE EPICERIE SOCIALE selon la facture envoyée

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 23 mai 2018.

Le Maire

Daniel CHARLET

